

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2018

Date de convocation : 26/02/2018

Etaient présents : Philippe DANIEL, Daniel BILLIOTTE, Francis HAINZELIN, René BRANDMEYER., Joslyn SAUX, Dominique ANTOINE, Stéphanie THOMASSIN, Eric SAUTOT

Etaient absents : Arno POPIEL, Nathalie GLOEKLER, Alain MOUSSAULT
Secrétaire : Francis HAINZELIN

- **ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION POUR L'ANNEE 2017 AINSI QUE DES AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017**

COMPTES ADMINISTRATIFS - COMMUNE- ASSAINISSEMENT :

Votes des comptes administratifs à l'unanimité

Résultat CA COMMUNE

Investissement :	- 108 859.57 €
Fonctionnement :	188 806.88 €
Résultat global :	79 947.31 €

Affectation des résultats :

103 749.57 € au compte 1068 (recette d'investissement- restes à réaliser inclus)
85 057.31 € au compte 002 (recette de fonctionnement)
- 108 859.57 € au compte 001 (dépense d'investissement)

Résultat CA ASSAINISSEMENT :

Investissement :	3 495.08 €
Fonctionnement :	6 512.50 €
Résultat global :	10 007.58 €

Affectation des résultats :

6 512.50 € au compte 002 (recette de fonctionnement)
3 495.08 € au compte 001 (recette d'investissement)

- **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Les investissements proposés sur l'exercice 2018 seront validés lors du vote du budget.

- **DEMANDE DE SUBVENTION - CTS LUNEVILLOIS**

Le conseil municipal valide la commande de jeux pour l'aire de loisirs, soit un montant de 1 955 €HT, et son installation pour 5 332 €HT. Il autorise le maire à solliciter une subvention au titre du CTS Lunevillois, soit 25%.

- **DEMANDE DE REVERSEMENT - CEE PETR**

Le conseil municipal valide la convention proposée par le PETR du pays du Lunévillois pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie et autorise le maire à signer et à engager toute démarche utile pour sa mise en œuvre.

- **CONTRAT-GROUPE 2019-2024 RISQUES STATUTAIRES**

Le conseil municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque statutaire que le centre de Gestion 54 va engager en 2018 pour le renouvellement du contrat groupe 2019-2024.

- **SOIREE CABARET 2018**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de spectacle des chapeaux Clacs de Blainville-sur-L'eau, pour la soirée cabaret prévue le samedi 9 juin 2018, et autorise le maire à signer tout document contractuel s'y rapportant.

Le montant de la prestation s'élève à 800 €.

- **AFFAIRES DIVERSES**